



Mars 2014

Synthèses n° 2014/235

En 2013, les exportations de céréales permettent à l'excédent agroalimentaire de se maintenir à un haut niveau

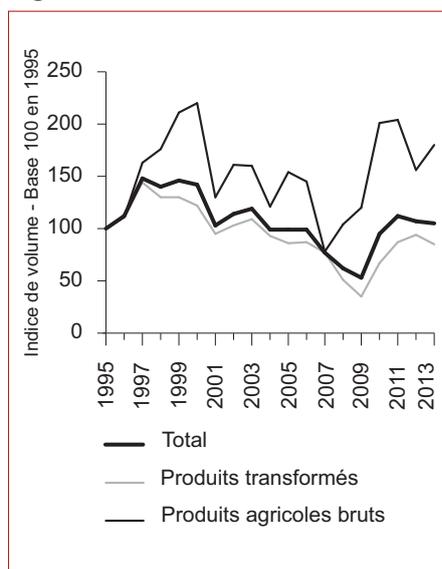
En 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires atteint 11,6 milliards d'euros, en hausse de 105 millions d'euros par rapport à 2012. Néanmoins, ce sont surtout les évolutions de prix des produits alimentaires, favorables aux échanges français, qui permettent à l'excédent de se maintenir. La bonne production française de céréales et la demande mondiale soutenue au début de l'année 2013, ont permis aux exportations de céréales de fortement progresser. A contrario, les filières sucre et oléagineux ont pâti de la faiblesse de la production française de betterave et de colza. La mauvaise récolte française de pomme de terre a fait flamber les prix et a permis aux exportations d'augmenter en valeur, malgré des volumes en baisse.

En 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires atteint 11,6 milliards d'euros, en hausse de 105 millions d'euros par rapport à 2012. Les exportations progressent de 1,8 milliard d'euros : la hausse des quantités vendues explique 26 % de la croissance des exportations et celle des prix 74 %. Les importations augmentent de 1,7 milliard d'euros : les quantités expliquent 38 % de cette croissance et les prix 62 %.

L'excédent progresse légèrement grâce à un bon début d'année

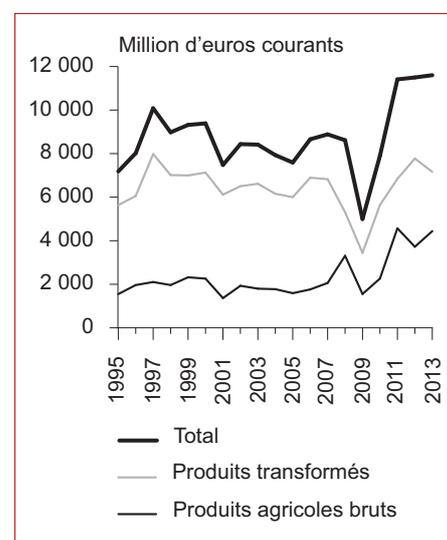
De janvier à avril 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires a progressé par rapport aux mêmes mois de 2012. À partir de mai 2013, il diminue jusqu'à novembre, pour finir sur une légère hausse au mois de décembre.

En volume, l'excédent agroalimentaire diminue légèrement en 2013



Sources : DGDDI (Douanes), Calculs Agreste

En valeur, l'excédent agroalimentaire reste stable en 2013 pour la deuxième année consécutive



Sources : DGDDI (Douanes), Calculs Agreste

En effet, la demande mondiale en céréales et les bonnes disponibilités françaises en début d'année ont permis à l'excédent en produits agricoles bruts de progresser très fortement jusqu'au mois d'avril. Si, entre mai et juillet, l'excédent en produits agricoles

bruts a continué de progresser, sa progression n'a pas permis de compenser la dégradation de l'excédent en produits transformés, entamée à partir de septembre 2012. Néanmoins, sur les trois derniers mois de 2013, l'excédent en produits transformés s'est

repris et affichait même une nette hausse en décembre. *A contrario*, l'excédent en produits agricoles bruts connaît une baisse à partir du mois d'août et de l'arrivée d'une nouvelle campagne céréalière, moins favorable aux exportations françaises en raison d'un recul des prix.

Au total, en 2013, l'excédent des échanges de produits agricoles bruts atteint 4,4 milliards d'euros. Les exportations progressent de 1,3 milliard d'euros (+ 8 %), les quantités exportées progressant de 6 % et les prix de 2,0 %. Les importations progressent de 560 millions d'euros : les volumes augmentent de 3,2 % et les prix de 1,2 %.

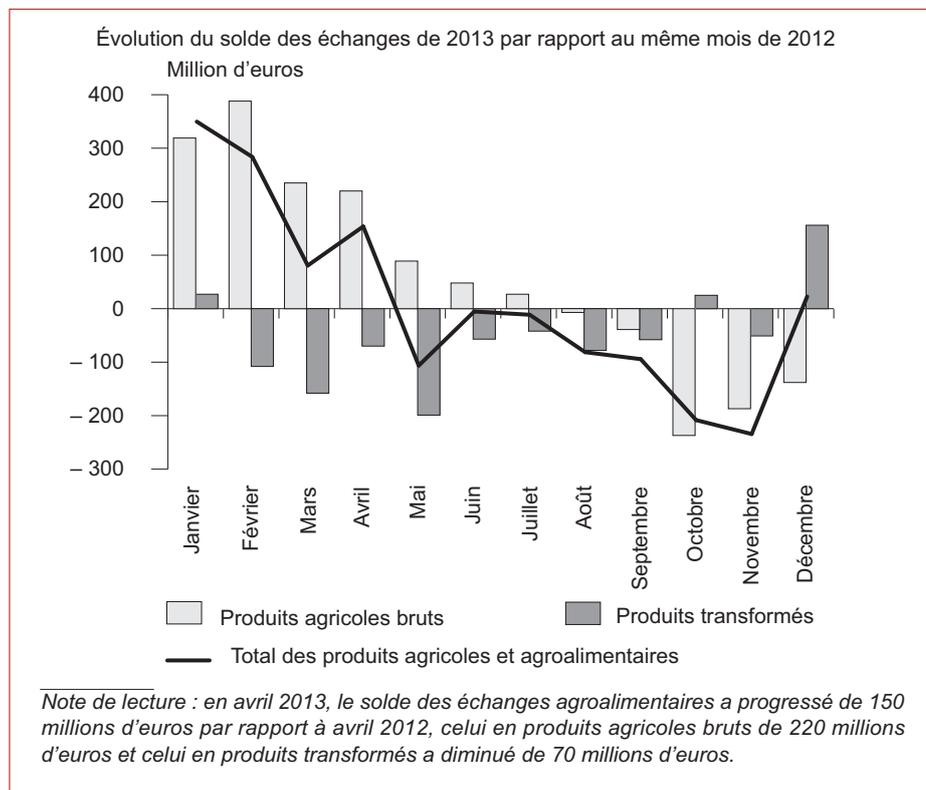
Le solde des échanges en produits transformés diminue quant à lui de 612 millions d'euros par rapport à 2012. Les exportations de produits transformés augmentent de 541 millions d'euros (+ 1,3 %), sous l'effet de la hausse des prix (+ 2,4 %), alors que le volume des exportations diminue (- 1,1 %). Les importations progressent, elles, de 1,3 milliard d'euros (+ 3,3 %) : la hausse des prix (+ 2,4 %) explique en grande partie cette hausse, les volumes importés de produits transformés n'affichant qu'une hausse légère (+ 0,8 %).

Forte hausse des exportations de céréales, malgré la chute des prix en fin d'année

L'excédent de la filière céréalière – constituée de céréales sous leur forme brute ou après transformation – augmente de 1,2 milliard d'euros. L'excédent en produits bruts augmente grâce à la croissance des exportations en volume (+ 17 %), les prix restant stables en moyenne sur l'année. L'excédent en produits céréaliers transformés, reste stable au contraire, exportations comme importations évoluant peu.

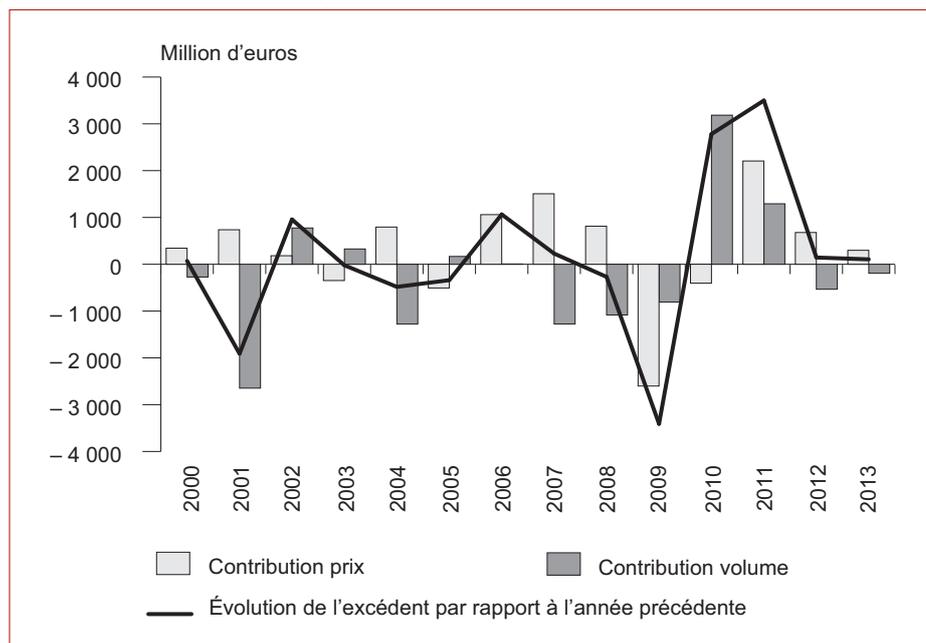
Pour la campagne céréalière 2012/2013, le bilan mondial en céréales a affiché un déficit, c'est-à-dire que la consommation a été plus importante que la production. En effet, la production mondiale de céréales était en baisse. Dans ce contexte, les cours des céréales ont fortement augmenté. La hausse des productions françaises

L'excédent agroalimentaire est supérieur à celui de 2012 durant les quatre premiers mois de l'année, puis inférieur



Source : DGDDI (Douanes)

En 2013, pour la seconde année consécutive, seule la croissance des prix soutient l'excédent



Sources : DGDDI (Douanes), Calculs Agreste

de blé tendre et d'orge affichaient des hausses, ce qui a permis d'avoir des disponibilités à l'exportation. Ainsi, durant les six premiers mois de 2013, correspondant à la fin de campagne 2012/2013, les exportations ont profité des hausses de prix et de la demande, en particulier à destination des pays du Maghreb – Algérie, Tunisie – et du Proche et Moyen-Orient – Yémen, Syrie, Turquie, Arabie Saoudite – ainsi que des pays de l'Union européenne. À partir de juillet et du début de la campagne 2013/2014, annoncée excédentaire, les cours céréaliers se sont fortement détendus. Malgré cela, les quantités exportées affichaient encore une hausse, pourtant insuffisante à compenser la chute des cours. De ce fait, la valeur des exportations a reculé à partir d'octobre.

La mauvaise récolte française de colza de 2013 creuse le déficit de la filière oléagineuse et plombe le solde des échanges agroalimentaires avec l'UE

En 2013, le déficit de la filière oléagineuse – graines, huiles, tourteaux – se creuse de 635 millions d'euros pour atteindre 2,6 milliards d'euros. Les échanges de graines oléagineuses voient notamment leur déficit s'accroître de 502 millions d'euros, les exportations diminuant de 134 millions d'euros tandis que les importations progressent de 368 millions d'euros. La production française de colza a en effet affiché une baisse de 20 % en 2013 du fait d'une mauvaise météo hivernale, poussant les exportations à la baisse et les importations à la hausse.

Le déficit des échanges d'huiles, graisses et tourteaux se creuse, quant à lui, de 133 millions d'euros. Hors tourteaux, les exportations d'huiles et graisses diminuent de 192 millions d'euros (– 16 %), sous l'effet de la baisse des prix (– 7 %) et des volumes exportés (– 10 %). Les importations d'huiles et graisses hors tourteaux diminuent également mais dans une moindre mesure : – 132 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix (– 3,5 %) et des volumes (– 2,7 %). S'agissant des tourteaux, le déficit se creuse aussi, les importations progressant plus vite que les exportations (respectivement + 103 et + 30 millions

d'euros, soutenues par la forte hausse des prix (+ 9 % à l'importation et + 11 % à l'exportation).

S'agissant des graines, la hausse des importations concerne le colza et le tournesol en provenance de l'UE, tandis que les volumes importés de soja en provenance des pays tiers diminuent de 19 %. De même, le déficit des échanges en huiles, graisses et tourteaux se dégrade uniquement avec l'UE. Ainsi, le déficit de la filière oléagineuse avec l'UE se creuse de 694 millions d'euros en 2013, alors que l'excédent de l'ensemble des échanges agroalimentaires avec l'UE se réduit de 362 millions d'euros. De fait, la filière oléagineuse fait plus que contribuer à la baisse de l'excédent avec l'UE.

Suite à deux mauvaises campagnes betteravières, les exportations de sucre diminuent

Le solde des échanges en sucre diminue de 268 millions d'euros, du fait principalement de la baisse des exportations de sucre de 243 millions d'euros (– 16 %). Les quantités exportées baissent de 15 % et les prix de 1,1 %. Cette baisse des exportations est à mettre en parallèle avec la baisse de la production de sucre pour la campagne 2012/2013, suivie par une seconde baisse de la production pour 2013/2014. Ainsi, toutes les destinations sont concernées par cette baisse. En revanche, les importations de sucre augmentent de 25 millions d'euros, du fait de la hausse des volumes achetés (+ 12 %), notamment en provenance du Brésil et du Costa Rica pour les pays tiers et de la Belgique et de la Pologne pour les pays de l'UE.

L'excédent en pomme de terre progresse grâce à la flambée des cours

En 2012, la production de pomme de terre, du fait d'une météo peu favorable, présentait une baisse importante par rapport à 2011. Cette baisse de la production concernait l'ensemble des pays exportateurs européens : France, Belgique, Allemagne et Pays-Bas. Ce manque de disponibilité européen en pomme de terre a fait augmenter très fortement le prix de la pomme de terre

tout au long de la campagne 2012/2013. Ainsi, en 2013, malgré des quantités exportées de pomme de terre en baisse (– 2,9 %), les exportations de pomme de terre en frais ont augmenté de 168 millions d'euros, grâce à la hausse des prix (+ 46 %). En revanche, les importations de pomme de terre en frais augmentent de 40 millions d'euros, sous l'effet conjoint de la hausse des quantités achetées (+ 16 %) et des prix (+ 24 %).

La hausse des cours de la pomme de terre impacte aussi la valeur des échanges de pomme de terre transformée. Ainsi, les importations de pomme de terre transformée, malgré des quantités achetées stables, augmentent de 58 millions d'euros, du fait de la hausse des prix (+ 11 %). Les exportations de pomme de terre transformée progressent aussi sous l'effet des prix, les quantités vendues étant même en baisse.

Au final, l'excédent des échanges en pomme de terre à l'état frais ou transformé atteint 139 millions d'euros et progresse de 81 millions d'euros par rapport à 2012.

La hausse des prix des fruits et légumes creuse le déficit des échanges pour ces produits

Le déficit en fruits et légumes frais ou transformés atteint 4,6 milliards d'euros en 2013, et se creuse de 255 millions d'euros par rapport à 2012. La hausse globale des prix des fruits et légumes frais fait augmenter la valeur des échanges des produits en frais, de 77 millions d'euros pour les exportations et de 377 millions d'euros pour les importations, et ce malgré des évolutions faibles des volumes échangés. La hausse des prix des fruits et légumes ne concerne pas les produits transformés. Ainsi, les importations évoluent peu. En revanche, les exportations de fruits et légumes transformés augmentent de 73 millions d'euros, grâce à des volumes vendus en hausse de 5 % vers l'UE et les États-Unis.

Forte baisse des exportations de bovins vivants et de viandes bovines

L'excédent des échanges de la filière animale s'élève à 700 millions d'euros,

en baisse de 205 millions d'euros. S'agissant des animaux vivants, le solde diminue de 67 millions d'euros. En effet, les exportations de bovins vivants diminuent de 161 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des envois vers l'Italie et l'arrêt des envois vers la Turquie. Cette baisse est en partie compensée par la hausse des exportations des autres animaux, notamment de chevaux.

Le déficit des échanges de produits animaux – constitués des viandes et leurs préparations, ainsi que des sous-produits issus de l'abattage (abats, peaux, etc.) – se creuse de 137 millions d'euros, pour atteindre 852 millions d'euros. Le déficit des échanges se dégrade pour les viandes bovines (– 104 millions d'euros) et les viandes porcines (– 48 millions d'euros). En revanche, l'excédent des échanges de viandes de volaille se maintient.

Concernant la viande bovine, la dégradation du déficit provient d'une baisse des exportations de 88 millions d'euros (– 8 %). Les quantités exportées diminuent de 9 % et les prix augmentent de 1,0 %. La baisse des exportations concerne l'ensemble des principaux clients de la France (Italie, Grèce, Espagne, etc.). Cette baisse des quantités exportées est à mettre en lien avec celle des abattages de bovins qui diminuent pour la seconde année consécutive (– 5 % en 2013). Néanmoins, la baisse des exportations conjuguées à une stabilité des quantités achetées ne compensent pas la baisse des abattages français de bovins. De fait, la consommation apparente française de viande bovine diminue.

Les exportations de viandes porcines restent stables en 2013. En revanche, les importations progressent de 42 millions d'euros (+ 4,2 %) par rapport à 2012, sous l'effet conjoint de la hausse des prix (+ 2,7 %) et des quantités achetées (+ 1,9 %), en particulier en provenance d'Espagne.

Le solde des échanges en produits laitiers diminue

Le solde des échanges de produits laitiers diminue de 122 millions d'euros en 2013. Les exportations progressent de 232 millions d'euros et les importa-

tions de 353 millions d'euros. Ces fortes hausses des échanges s'expliquent par la croissance importante des prix du lait et des produits laitiers : ainsi, les prix à l'exportation ont progressé de 6 % et ceux à l'importation de 10 %. En revanche, en volume, les exportations diminuent de 2,6 % et les importations augmentent de 1,9 %.

L'excédent des échanges de boisson ne progresse plus

En 2013, l'excédent des échanges en boissons se stabilise à 10,7 milliards d'euros et augmente uniquement de 22 millions d'euros, alors qu'il affichait une forte croissance depuis 2010. Tiré principalement par les demandes asiatique et américaine en vins et cognac, l'excédent a augmenté de 3,5 milliards d'euros entre 2009 et 2012.

En 2013, les exportations de boissons s'élèvent à 13,7 milliards d'euros et progressent de 76 millions d'euros. Les quantités exportées diminuent de 1,3 %, du fait de ventes de vins tranquilles et de cognac en baisse à destination de la Chine (*En 2013, le léger tassement des exportations de vins ne pèse pas sur les prix*, Viticulture n° 233/2014, mars 2014) et de ventes de bière aussi en baisse vers le Monténégro et l'Allemagne. Toutefois, les ventes de champagnes augmentent grâce aux envois vers Singapour, l'Allemagne et la Russie. Celles de malt progressent à destination de l'Afrique noire, du Vietnam et de l'Amérique du Sud. Enfin, les exportations de boissons non alcoolisées croissent grâce aux envois vers la Belgique.

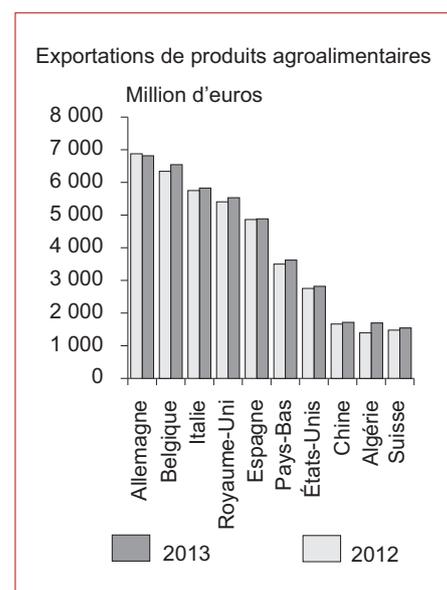
L'excédent des échanges avec les pays tiers dépasse celui avec l'UE

En 2013, avec 65 % des exportations et 70 % des importations agroalimentaires, les pays de l'UE restent les principaux partenaires de la France. Ainsi, les six premiers clients de la France sont des pays européens, les États-Unis, la Chine et l'Algérie arrivant ensuite. De même, les six premiers fournisseurs de la France en produits agroalimentaires sont européens. La Suisse détient la septième place, le Brésil et les États-Unis ne tenant que les neuvième et dixième places.

Néanmoins, seuls les échanges avec les pays tiers permettent à l'excédent agroalimentaire français de se maintenir en 2012 et en 2013. En effet, en 2013, pour la seconde année consécutive, l'excédent avec l'UE diminue passant de 6,4 milliards d'euros en 2011 à 5,4 milliards d'euros en 2013. *A contrario*, l'excédent avec les pays tiers progresse, et ce depuis 2010. Ainsi, en 2013, il dépasse pour la toute première fois, avec 6,2 milliards d'euros, celui avec l'UE. En 2008, la contribution des pays tiers à l'excédent agroalimentaire était de 14 %. Depuis lors, elle n'a cessé d'augmenter, avec un bond important en 2010, pour atteindre 53 % de l'excédent agroalimentaire en 2013.

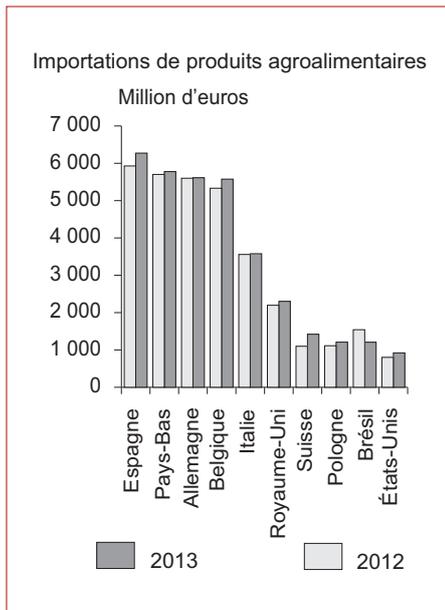
En 2013, les pays du Maghreb – Algérie, Tunisie – ainsi que ceux du Proche et Moyen-Orient – Arabie Saoudite, Syrie, Yémen – contribuent le plus à la croissance des exportations de produits agricoles et agroalimentaires. En particulier, les exportations de céréales vers ces pays ont été très importantes. En revanche, les exportations vers l'Égypte se contractent, du fait d'une moindre demande en céréales. Les ventes vers la Turquie diminuent, du fait de l'arrêt des exportations de bovins vivants vers cette destination.

Les pays de l'Union européenne sont les principaux clients de la France



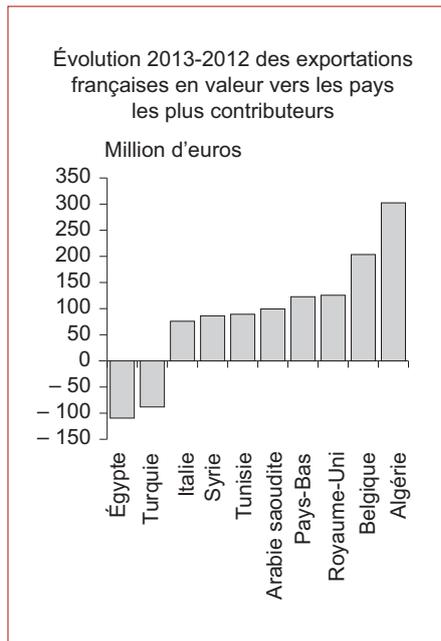
Source : DGDDI (Douanes)

... ainsi que les premiers fournisseurs de la France



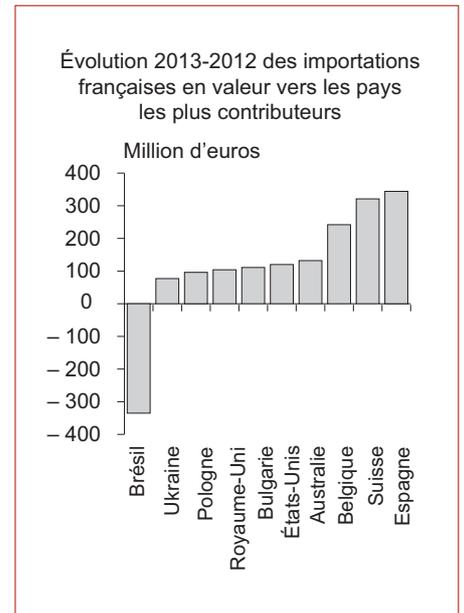
Source : DGDDI (Douanes)

Les pays du Maghreb et du Proche et Moyen-Orient ont fortement contribué aux évolutions des exportations en 2013



Source : DGDDI (Douanes)

Hausse des importations en provenance d'Espagne et de Suisse et baisse depuis le Brésil



Source : DGDDI (Douanes)

L'excédent des échanges agroalimentaires progresse grâce aux produits agricoles bruts

Unité : million d'euros

Produits CPF4	Monde					
	Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	46 670	48 382	58 167	59 983	11 497	11 602
PRODUITS BRUTS	11 389	11 948	15 112	16 388	3 723	4 440
Agriculture et élevage	9 885	10 345	14 228	15 491	4 342	5 146
Céréales, légum., oléagi.	1 322	1 719	8 314	9 376	6 992	7 657
<i>Céréales n. c. riz</i>	353	384	6 945	8 143	6 591	7 759
<i>Oléoprotéagineux</i>	961	1 328	1 364	1 230	403	- 99
Légumes, fleurs, plantes	2 662	2 832	1 967	2 289	- 696	- 543
<i>Légumes</i>	2 093	2 255	1 744	2 033	- 350	- 222
Prod. cult. permanentes	5 363	5 272	1 790	1 752	- 3 574	- 3 520
<i>Fruits</i>	3 070	3 323	1 448	1 396	- 1 622	- 1 927
<i>Café, cacao, thé</i>	1 013	768	34	31	- 979	- 737
Animaux vifs, œufs, miel	538	522	2 157	2 073	1 619	1 552
<i>Bovins</i>	63	59	1 432	1 272	1 369	1 213
Produits sylvicoles	231	226	375	380	144	154
Pêche et aquaculture	1 273	1 377	510	518	- 764	- 860
IAA, Tabacs	35 281	36 434	43 054	43 596	7 774	7 162
Viandes, prod. de l'abattage	5 570	5 692	4 856	4 840	- 715	- 852
<i>Viande bovine</i>	1 388	1 404	1 064	976	- 324	- 428
<i>Viande porcine</i>	900	942	945	939	45	- 3
<i>Volaille</i>	937	945	1 044	1 060	107	115
Prod. préparés de la pêche	3 437	3 549	827	838	- 2 610	- 2 712
Prod. à base de fruits & lég.	4 152	4 238	1 875	1 960	- 2 277	- 2 279
Huiles, tourteaux, corps gras	3 720	3 692	1 391	1 229	- 2 329	- 2 462
<i>Tourteaux</i>	1 566	1 670	162	193	- 1 404	- 1 477
Produits laitiers, glaces	2 964	3 317	6 358	6 590	3 394	3 273
<i>Fromages</i>	1 163	1 246	2 885	3 012	1 722	1 766
Produits des céréales	1 493	1 556	2 751	2 814	1 258	1 259
Biscuits, pâtisseries, pâtes	1 911	1 998	1 501	1 606	- 410	- 392
Autres produits alimentaires	6 368	6 732	7 475	7 600	1 106	869
<i>Sucre</i>	312	336	1 491	1 248	1 179	912
<i>Chocolat, confiserie</i>	2 288	2 360	1 938	1 924	- 350	- 436
Aliments pour animaux	808	823	1 866	1 921	1 058	1 099
Boissons	2 978	3 032	13 658	13 734	10 680	10 702
<i>Vins, champagne</i>	631	654	7 846	7 861	7 215	7 208
<i>Eaux-de-vie, alcools</i>	992	1 057	3 686	3 668	2 695	2 610
Tabacs	1 880	1 804	496	462	- 1 383	- 1 342

Sources : DGDDI (Douanes)

En 2013, l'excédent des échanges avec les pays tiers progresse pour les céréales

Unité : million d'euros

Produits CPF4	Échanges de la France avec les pays tiers					
	Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	14 115	14 710	19 799	20 861	5 684	6 151
PRODUITS BRUTS	5 266	5 529	4 245	5 053	- 1 021	- 476
Agriculture et élevage	4 626	4 843	4 050	4 816	- 577	- 27
Céréales, légum., oléagi.	862	1 088	2 747	3 543	1 884	2 455
<i>Céréales n. c. riz</i>	120	165	2 530	3 300	2 410	3 135
<i>Oléoprotéagineux</i>	743	923	217	243	- 526	- 680
Légumes, fleurs, plantes	731	819	466	533	- 266	- 286
<i>Légumes</i>	592	661	333	365	- 260	- 296
Prod. cult. permanentes	2 869	2 756	410	401	- 2 459	- 2 355
<i>Fruits</i>	1 403	1 539	335	322	- 1 068	- 1 217
<i>Café, cacao, thé</i>	870	692	6	7	- 864	- 686
Animaux vifs, œufs, miel	163	180	427	339	264	158
<i>Bovins</i>	3	5	218	114	215	109
Produits sylvicoles	125	119	116	135	- 10	16
Pêche et aquaculture	515	568	79	102	- 435	- 465
IAA, Tabacs	8 849	9 181	15 554	15 808	6 705	6 627
Viandes, prod. de l'abattage	542	531	1 244	1 282	702	751
<i>Viande bovine</i>	21	24	27	26	6	1
<i>Viande porcine</i>	7	5	221	227	215	223
<i>Volaille</i>	39	29	520	537	482	508
Prod. préparés de la pêche	2 332	2 417	268	253	- 2 064	- 2 163
Prod. à base de fruits & lég.	1 218	1 185	404	424	- 814	- 760
Huiles, tourteaux, corps gras	1 846	1 651	183	180	- 1 663	- 1 471
<i>Tourteaux</i>	1 151	1 145	23	20	- 1 128	- 1 125
Produits laitiers, glaces	176	188	1 724	1 870	1 549	1 682
<i>Fromages</i>	74	75	618	671	544	596
Produits des céréales	283	297	546	570	263	273
Biscuits, pâtisseries, pâtes	114	119	291	309	177	190
Autres produits alimentaires	1 721	2 117	2 398	2 493	677	375
<i>Sucre</i>	95	125	243	166	147	41
<i>Chocolat, confiserie</i>	473	499	435	404	- 38	- 95
Aliments pour animaux	74	57	525	539	452	482
Boissons	487	562	7 744	7 686	7 258	7 123
<i>Vins, champagne</i>	189	187	4 112	4 074	3 923	3 887
<i>Eaux-de-vie, alcools</i>	162	231	2 856	2 795	2 694	2 564
Tabacs	55	57	226	202	171	146

Source : DGDDI (Douanes)

En 2013, la filière oléagineux et les produits laitiers plombent l'excédent des échanges avec l'Union européenne

Unité : million d'euros

Produits CPF4	Échanges de la France avec l'Union européenne					
	Importations		Exportations		Solde commercial	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Produits agricoles bruts et agroalimentaires	32 555	33 672	38 368	39 123	5 813	5 451
PRODUITS BRUTS	6 123	6 419	10 868	11 335	4 744	4 916
Agriculture et élevage	5 259	5 502	10 178	10 675	4 919	5 173
Céréales, légu., oléagi.	459	631	5 567	5 833	5 108	5 202
<i>Céréales n. c. riz</i>	233	219	4 414	4 843	4 181	4 624
<i>Oléoprotéagineux</i>	218	405	1 147	986	929	581
Légumes, fleurs, plantes	1 931	2 014	1 501	1 756	- 430	- 257
<i>Légumes</i>	1 501	1 594	1 411	1 668	- 90	74
Prod. cult. permanentes	2 494	2 516	1 379	1 350	- 1 115	- 1 165
<i>Fruits</i>	1 667	1 784	1 113	1 074	- 554	- 710
<i>Café, cacao, thé</i>	143	76	28	25	- 114	- 51
Animaux vifs, œufs, miel	375	341	1 730	1 735	1 356	1 394
<i>Bovins</i>	60	54	1 214	1 158	1 155	1 103
Produits sylvicoles	106	107	259	245	154	138
Pêche et aquaculture	759	810	430	415	- 328	- 394
IAA, TABACS	26 432	27 253	27 500	27 788	1 069	535
Viandes, prod. de l'abattage	5 028	5 161	3 612	3 558	- 1 417	- 1 604
<i>Viande bovine</i>	1 368	1 379	1 037	950	- 330	- 430
<i>Viande porcine</i>	893	937	723	712	- 170	- 226
<i>Volaille</i>	898	916	523	523	- 375	- 394
Prod. préparés de la pêche	1 104	1 133	559	584	- 546	- 549
Prod. à base de fruits & lég.	2 933	3 054	1 471	1 535	- 1 463	- 1 519
Huiles, tourteaux, corps gras	1 874	2 041	1 209	1 049	- 665	- 991
<i>Tourteaux</i>	415	524	139	172	- 276	- 352
Produits laitiers, glaces	2 788	3 129	4 634	4 720	1 846	1 591
<i>Fromages</i>	1 089	1 171	2 267	2 341	1 178	1 170
Produits des céréales	1 210	1 259	2 205	2 245	995	986
Biscuits, pâtisseries, pâtes	1 797	1 879	1 210	1 298	- 586	- 582
Autres produits alimentaires	4 647	4 614	5 076	5 108	429	494
<i>Sucre</i>	216	212	1 248	1 082	1 032	871
<i>Chocolat, confiserie</i>	1 815	1 861	1 503	1 520	- 312	- 341
Aliments pour animaux	734	765	1 341	1 382	606	617
Boissons	2 491	2 470	5 914	6 048	3 422	3 579
<i>Vins, champagne</i>	443	467	3 734	3 788	3 292	3 321
<i>Eaux de vie, alcools</i>	830	826	831	873	1	47
Tabacs	1 824	1 748	270	260	- 1 554	- 1 488

Sources : DGDDI (Douanes)

Sources, définitions et méthodes

Sources

- Commerce extérieur de la France : Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)

Calcul des effets volume et prix

- Pour cette étude, l'évolution de la valeur du solde du commerce extérieur entre l'année $n - 1$ et l'année n est partagée en deux facteurs : l'effet quantité et l'effet prix unitaire. Ces deux effets conjugués représentent l'évolution du solde commercial.

Soient :

- $pe1$: la valeur unitaire à l'exportation de l'année $n - 1$
- $pe2$: la valeur unitaire à l'exportation de l'année n
- $pi1$: la valeur unitaire à l'importation de l'année $n - 1$
- $pi2$: la valeur unitaire à l'importation de l'année n
- $qe1$: la quantité exportée de l'année $n - 1$
- $qe2$: la quantité exportée de l'année n
- $qi1$: la quantité importée de l'année $n - 1$
- $qi2$: la quantité importée de l'année n

1. Pour chaque produit de la nomenclature douanière NC8, l'effet quantité et l'effet prix unitaire sur le solde du commerce extérieur ont été calculés ainsi :

$$\text{Effet quantité } n/n - 1 = (pe1 * qe2 - pe1 * qe1) - (pi1 * qi2 - pi1 * qi1).$$

- Il représente l'évolution du solde à prix unitaire constant sur l'ensemble de la classe.

$$\text{Effet prix unitaire } n/n - 1 = (qe2 * pe2 - qe2 * pe1) \text{ ou } (qi2 * pi2 - qi2 * pi1).$$

- Il représente l'évolution du solde à quantité constante sur l'ensemble de la classe.

2. On agrège au niveau des groupes de la CPF Rév. 2 en sommant les effets au niveau de la NC8.

Pour en savoir plus

Toutes les séries sur le commerce extérieur agroalimentaire sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- dans « Données en ligne/Disar/Données en ligne/Rubriques/Economie agricole/Conjoncture de l'économie agricole/Conjoncture du commerce extérieur agroalimentaire » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Commerce extérieur » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sont :

- « En dix ans, l'Allemagne est devenu l'acteur européen incontournable de la production de viande porcine », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2014/231, janvier 2014
- « En 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires progresse grâce aux exportations de céréales », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2013/226, octobre 2013
- « En 2012, les échanges agroalimentaires avec les pays tiers s'intensifient », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2013/205, mars 2013
- « L'excédent agroalimentaire progresse grâce à une demande soutenue des pays tiers en produits transformés », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2012/195, octobre 2012
- « Marché européen de viande de poulet : la France concurrencée sur les marchés intérieur et intracommunautaire », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2012/188, septembre 2012
- « Bonne tenue de l'activité des IAA au premier trimestre 2012 », Synthèses Conjoncture Industrie agroalimentaire n° 2012/185, juillet 2012
- « Prix des céréales et ventes de produits transformés tirent l'excédent agroalimentaire », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2012/174, mars 2012

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : ouverture les mardi et jeudi de 14 h à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél : agreste-info@agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél. : 01 49 55 85 85 - Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Guillaume Wemelbeke
Composition : SSP Beauvais
Dépôt légal : À parution
© Agreste 2014

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
www.agreste.agriculture.gouv.fr